

L'éthique a été l'un des thèmes du débat de cette semaine, aussi peut-être pourrais-je commencer par annoncer que je suis en situation de conflit d'intérêt direct en ce qui concerne cette motion. Ma circonscription a la plus forte densité de population de notre pays. Près de 60 p. 100 de mon travail dans ma circonscription concerne l'immigration. Une grande partie de ces 60 p. 100 concerne les agissements malhonnêtes des conseillers en immigration. Je suis bien décidé à réduire ma charge de travail en faisant adopter cette motion pour que nous puissions nous débarrasser de ces personnes.

Je veux souligner, naturellement, qu'il y a beaucoup de conseillers à l'Immigration compétents qui fournissent à leurs clients des conseils utiles et exacts. Ces consultants facilitent le processus de l'immigration. L'ennui, c'est que j'en entends parler mais que je ne les vois jamais. Les dossiers qui sont menés à bien par ces experts-conseils ne se retrouvent pas sur mon bureau.

Il est évident qu'il y a un grand nombre de personnes en dehors des avocats qui se prétendent conseillers en immigration. Ils s'établissent sur le marché sans qu'on ait vérifié leurs connaissances, sans aucune qualification et ils demandent des honoraires qu'ils fixent eux-mêmes et qui sont supérieurs à ceux de tout organisme de réglementation. Ces honoraires ne sont pas dérisoires. Ils se chiffrent quelquefois en milliers de dollars. Il y a eu des cas où ils ont atteint des dizaines de milliers de dollars.

Ces préputés conseillers en immigration donnent des conseils qui, dans certains cas, sont complètement impossibles à suivre. Sans cesse on me signale des cas de gens qui se font extorquer jusqu'à leur dernier sou par ces préputés conseillers en immigration qui ne finissent par leur proposer de voir leur député pour que celui-ci essaye de résoudre le problème que quand ils les ont saignés à blanc.

Il est dans mon intérêt direct de faire adopter cette motion aujourd'hui. On a parlé du précédent document de travail de 1981 sur les consultants en immigration malhonnêtes. J'estime qu'il est temps de prendre des mesures directes. Je félicite le député d'Etobicoke-Nord (M. Pennock) d'avoir proposé cette motion parce qu'à mon avis, ceux d'entre nous qui viennent de régions où il y a une très forte densité d'immigrants sont décidés à condamner et à faire arrêter ces agissements malhonnêtes.

Ces agissements se passent non seulement au Canada mais aussi à l'étranger. Des personnes viennent me dire qu'elles payent de grosses sommes d'argent à de préputés conseillers, souvent des Canadiens, qui exercent à l'étranger dans des villes comme Hong Kong. Ils leur promettent qu'ils connaissent une filière dans nos ambassades pour faire accepter leur demande. Comme nous le savons tous, ils ne disposent d'aucune filière. Ce qu'ils savent faire, en revanche, c'est extorquer à leurs victimes de grosses sommes d'argent, après quoi ils leur claquent la porte au nez.

• (1740)

Je veux voir la motion adoptée aujourd'hui. En conclusion, j'estime que le député d'Etobicoke-Nord (M. Pennock) devrait être félicité par toute la Chambre pour avoir proposé cette motion. J'espère que nous allons adopter la motion ainsi que l'amendement pour qu'on puisse régler cette question au plus vite.

L'immigration

[Français]

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi de participer à ce débat, particulièrement parce que j'ai l'impression que c'est une motion d'un député qui a la possibilité d'être réussie. Cette motion a la possibilité de résulter en une action. C'est important. La motion que le député présente à la Chambre est une question très importante. C'est la question des consultants en matière d'immigration. Il est évident pour tous les députés qu'il y a de l'exploitation dans ce domaine-là et que cette exploitation doit se terminer.

Monsieur le Président, c'est un plaisir de voir tous les partis à la Chambre exprimer les mêmes points de vue, les mêmes perspectives sur une question aussi importante. Les autres députés qui ont déjà parlé ont donné des témoignages de la réalité de ce problème. Je sais, de par ma propre expérience, que c'est un vrai problème. Aussi les députés ont indiqué qu'il y avait un rapport de la GRC qui témoigne que c'est un vrai problème pour tout le pays.

En même temps, monsieur le Président, je dois noter que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a négligé d'amasser des informations sur ce sujet jusqu'à aujourd'hui. Et à cause de cela, je pense qu'il est très important pour la Chambre d'indiquer l'urgence de cette question, d'indiquer au ministère que cette question doit être étudiée et pour les simples députés d'indiquer au gouvernement que nous voulons, tous les députés des trois partis, nous voulons de l'action dans ce domaine-là.

Aussi, monsieur le Président, je dois noter que l'existence de ces consultants qui exploitent les immigrants indique un besoin d'une information sur les règlements de l'immigration, information qui va être disponible d'une façon plus facile, pas seulement à l'extérieur du pays mais aussi dans notre pays. Beaucoup de citoyens de ma circonscription, beaucoup de résidents ne connaissent pas exactement ces règlements sur l'immigration. Il y a vraiment un besoin d'information là.

Aussi, monsieur le Président, je veux noter que presque tous les immigrants de ma circonscription ont de l'inquiétude à propos de la question des réunions des familles. Des immigrants qui sont ici au Canada veulent avoir leurs parents d'autres pays ici avec eux, et c'est une motivation très forte la réunion des familles. C'est une chose que tout le monde peut comprendre. C'est une chose que tous les Canadiens peuvent comprendre, que les immigrants veulent avoir tous leurs parents ici au Canada.

Monsieur le Président, je pense qu'à cause de cette vraie motivation, c'est facile pour ces gens-là d'être exploités par des personnes sans intérêt réel envers les immigrants.

Finalement, monsieur le Président, je veux simplement noter que pour avoir une vraie politique d'immigration juste, une vraie porte ouverte à l'immigration, et pour éliminer la situation d'exploitation des immigrants, on doit avoir dans notre pays une politique de plein emploi, parce que quand il y a beaucoup de chômage dans notre pays, il y a des pressions politiques pour avoir moins d'immigration. Cela crée un climat où il est très difficile pour les immigrants d'entrer au Canada, et pour les immigrants déjà ici de réunir leur famille.